Sa portière peut regarder au dehors et jouer la Hermeture. La portière s'ouvrit toute grande et le petit tomba sur la chaussée. On arrêta aussitôt.

L'enfant lui relevé par sa mère. Il ne portait que de légères contusions.

Combats de coqs

Le Lundi 29 Mars 1897, dans la grande salle du Casino, rue Nationale, 434 (ex-de l'Abattoir), il sera joué à 4 de 7 pour 500 francs, les paires de plaisirs à 50 francs, tous poulets forcément reconnus. Les villes de Comines et de Quesnoy-sur-Deûle réunies, contre la Société de l'Abattoir de Tourcoing.

La partie se jouera à 4 heures précises.

Afin de donner satisfaction à tous les spectateurs le parc sera disposé d'une façon irréprochable.

Entrée : Parterre, 2 fr. — Galeries, 1 fr.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du 22 au 27 mars

Soies		214
Laines peignées		467,351
Laines filées		121,397
Laines tissées		205,488
Cotons		50,003
Totaux		844,453
Conditionnements.	1.921	
Tirages	161	
Dégraissages	18	
Marche à terme	51.620	

Le Directeur de la Condition publique,
Arthur BONTE.

Croix. — *Réunion des Anciens Militaires Alsaciens.* — Comme nous l'avons annoncé, cette réunion a eu lieu hier à onze heures et demie. Environ trente membres étaient réponds à l'appel. Après une chaleureuse improvisation de M. Jules Quesnoy, la Société a constitué son bureau comme suit :

Président, Henri Lechirat. — Vice-président, M. Bruneau. — Secrétaire trésorier, Jules Quesnoit. — Commissaires : Gallois, Hourcq.

La demande d'autorisation va être faite à la préfecture très prochainement et tout donne lieu de croire que cette Société va prendre rang aussitôt parmi les meilleures de la commune.

LILLE

Manifestation collectiviste

Vers cinq heures, au moment où la pluie commençait à tomber chassant les nombreux promeneurs qui se refugiaient dans les cafés et estaminets, un cortège de masques suivis d'un char allégorique traîné de rouge et représentant la République sociale, débouchait de la rue Faidherbe et s'engageait rue des Manneliers. Immédiatement les stylets retentissent de toutes parts et en un clin d'œil la voiture est entourée par une foule houleuse. Les collectivistes essaient vainement de chanter *l'Internationale* mais leur voix sont aussitôt couvertes par la *Marseillaise* chantée par plus de 1000 personnes.

On sent qu'une collision est prêt d'éclater aussi le chef du cortège donne ordre d'accélérer l'allure.

Sur la Grand'Place, noire de monde, les distributeurs de chansons se querellent avec les promeneurs et sur plusieurs points des rixes bruyeusement sans gravité s'engagent.

La police parvient à séparer les manifestants mais l'élan est donné. Les cris de : Vive la France ! Vive la République! dominent le tumulte :

Les chevaux attelés au char prennent le trot et parcourent vivement la rue Nationale.

Rue de l'Hôpital-Militaire, les cris sont tellement nombreux que le cortège est retardé dans sa marche.

De nouvelles bagarres se produisent et un individu manqué qui distribuait des chansons est rudement malmené par les protestataires.

A l'angle de la rue de Béthune, le cortège hésite puis finalement prend la direction de la Maison du Peuple, où il ne tarde pas à se refugier sous la protection de la police.

Accident

La nuit dernière, vers 2 heures 45 du matin, en passant rue du Frêmelet, M. Montagne Paul, 31 ans, marchand foraim, cité Pesez, 32, est tombé et a été fait une entorse.

Il a reçu les soins du docteur Hoschtetter, après quoi il a été transporté à son domicile.

Hier, vers midi, le jeune Reynaert Marie, 11 ans, écolière cour Agache, 9 est tombe accidentellement en sortant de l'église et s'est fracturé l'avant-bras droit. Elle a reçu les soins du docteur Hoschtetter qui l'a fait admettre à l'hôpital Saint-Sauveur.

Mort sur la voie publique

Deux jeunes gens, Louis Decasmacker, 24 ans, manœuvre, rue de Juliers, 87, et Gustave Fauchon, 25 ans, couvreur, place Fermig, passaient dans la nuit de samedi à dimanche, rue Baptiste Monnoyer, lorsqu'ils aperçurent un homme couché sur le pavé.

Ils s'empressèrent de le relever, mais comme l'inconnu ne donnait plus signe de vie, ils en informèrent les agents de police de service au poste du 47 arrondissement. Ceux-ci relevèrent le cadavre, le transportèrent dans le poste et avisèrent aussitôt M. Perlet qui était de permanence.

Il était alors deux heures.

M. Perlet fit appeler le docteur Hoschteer qui ne put que constater le décès qu'il attribue soit à une affection cardiaque ou à une congestion pulmonaire.

Le malheureux était vêtu misérablement d'un vieux paletot gris déchiré, d'un pantalon de même étoffe et d'un veston en toile bleue ; il portait une chemise en cretonne blanche usée, des chaussettes de laine grise, un caleçon blanc, et était chaussé d'espadrilles.

Dans les poches de son pantalon, on a trouvé un mouchoir rouge, à pois blancs, des clefs attachées par une ficelle, un porte-monnaie, contenant vingt-cinq centimes et deux médailles *en cuivre*.

Le cadavre, qui était d'une maigreur extrême ne portait aucune trace de violences. Quelques légères égratignures se remarquaient à la figure.

On l'a transporté à la Morgue. A cinq heures du soir, il n'était pas encore reconnu.

LE NORD

Incendie d'une grande ferme

A WAMBRECHIES

Une vive lueur qui empourprait l'horizon annonçait aux lillois noctambules, dimanche vers une heure, qu'un violent incendie s'était déclaré dans la direction de la porte St-André.

On crut tout d'abord que le feu anéantissait un des grands établissements de Saint-André, tant il paraissait proche, puis du pont du chemin de fer on pouvait croire que c'était l'usine de Lommelet qui brûlait. Il n'en était rien.

Une ferme en feu

C'était l'importante ferme de M. Etienne *Coisne* appartenant à Mlle Dubar de Lille qui brûlait.

A notre arrivée sur les lieux toute la ferme ne formait qu'un immense bassin dégageant une chaleur torride : l'énorme quadrilatère formé par les groupes, les étables, les écuries et le corps de logis présentait un océan de flammes, qu'il était impossible d'approcher. Des voisins accourus de tous côtés restaient les bras ballants dans l'impuissance de porter secours.

L'alarme. — Les secours

C'est vers une heure du matin que des soldats du fort *Vert Galant* aperçurent les premières lueurs de l'incendie et accoururent rapidement au secours des sinistrés. Les habitants de la ferme, M. et Mme Coisne et leurs cinq enfants dormaient encore, ainsi que les domestiques, lorsqu'arrivaient les militaires. En un clin d'œil ces braves gens *eurent* fait sortir les chevaux de l'écurie, les vaches de l'étable, mais ils durent y laisser trois génisses qu'ils ne purent sauver et qui furent carbonisées.

Les voisins aidèrent à mettre quelques meubles dehors et des instruments aratoires qu'ils purent atteindre.

Le feu ayant pris dans la grange située au nord de la ferme se communiqua avec une extrême rapidité à toutes les dépendances deux hangars dont l'un abritait un chars et farent annulés. Le vent soufflait heureusement du côté opposé à la ferme de M. Behague située à 30 mètres des bâtiments en ignition, sans quoi cette maison aurait été également la proie des flammes.

Les pompiers de Wambrechies et ceux de *Quesnoy-sur-Deule sous les ordres du capitaine* Pauquesone étaient accourus avec deux pompes, mais la distance est lon gue du dépôt des pompes au théâtre du sinistre et le route à parcourir est une avenue très difficile pour *une pompe trouvée par les pompiers* qui montrèrent un zèle et un dévouement qu'il est de notre devoir de signaler. Mais ils ne pouvaient faire grand chose devant un pareil désastre.

Les dégâts

Il était trois heures lorsque nous avons quitté les lieux du sinistre. De la ferme, il ne restait plus que quelques murs branlants.

Des énormes quantités de paille dont les groupes étaient remplies continuaient de flamber en projetant des myriades d'étincelles que le vent emportait au loin.

Les dégâts se montent à une quarantaine de *mille francs, garanties par une assurance.*

Le fils de ferme qui nous a donné des renseignements ignore de quelle façon le feu a pu se déclarer. Personne n'était alle dans la grange samedi après-midi et quand la maisonnée se couchera vers neuf heures et demie il n'y avait rien d'anormal dans la ferme.

ARMENTIERES

Un point à éclaircir

Il nous revient que les fonds de reserve de certaines sociétés ouvriers auraient été employés à l'achat d'actions plus ou moins facilement négociables.

Il est certain qu'en cas de besoin il serait difficile de réaliser même une partie de l'actif social.

Vous appelons sur ce point l'attention des syndicats ouvriers.

Congé. — A l'occasion de son installation comme maire intérimaire, M. Charles Lefebvre a accordé un jour de congé aux employés municipaux.

DOUAI

L'ascension de madame Charli. — On sait que madame Charli, l'aéronaute connue, a dans la région du Nord, la spécialité des ascensions mouvementées ; Dunkerque et Calais, notamment sont encore plein de ses prouesses.

Elle devait monter, hier dimanche, en montgolfière dans le local du Jardin des plantes de Douai. Il était évident que cela ne pouvait se passer sans incident, sinon sans accident.

Effectivement, après le lâcher tout, l'aérostat alla s'embarrasser dans un arbre très élevé. La situation de Mme Charli était peu agréable. Il fallut requérir l'intervention des pompiers qui, à l'aide d'échelles, parvinrent à dégager le pauvre femme.

Lorsqu'elle descendit, elle fut accueillie par les applaudissements de la foule ; *comme toute, cette fois, pas d'accident de personne.*

Tout est bien qui finit bien.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Grave affaire à Pont-à-Vendin

Samedi soir parvenait au parquet de Béthune une lettre anonyme ainsi conçue : Le nommé Marteau Pierre, dit parrot, âgé de 37 ans, ouvrier, au rivage des mines de Drocourt, à Pont-à-Vendin, d'avoir, mardi dernier vers 3 heures du jour, en cours d'une discussion avec sa mère Catherine Morteux, âgée de 65 ans, porte des coups à celle-ci.

Aux dires de l'accusation, ladite dame Morteux, à la suite des blessures que lui aurait faites son fils, se serait alitée, puis son état empirant longtôt, elle aurait, malgré les soins empressés du docteur Bouchez, de Vendin-le-Vieil, succombé vendredi dans la soirée.

Aussitôt informé, le parquet fit défense de procéder à l'inhumation qui devait avoir lieu le lendemain.

Dimanche, vers 9 heures du matin, M. Dufontaine, directeur de la République, accompagné de MM. Cousez, juge d'instruction et Hanaval, médecin légiste, arrivaient à Pont-à-Vendin, on, pendant que les magistrats commençaient leur enquête, le directeur procédait à l'autopsie du cadavre, dans une des dépendances de l'usine à ciment de M. Ernest Cambier, maire de la commune.

Après une sérieuse autopsie il fut facile de reconnaître que la dame Morteux était succombe à un grave ulceration de l'intestin.

Ainsi donc tombe l'accusation qui pesait sur le fils de la défunte, mais toutefois des traces de coups avant été relevées sur le cadavre et l'ulcération constatée pouvant provenir de coups antérieurs la justice continuera son enquête.

L'alcool de menthe de Ricqlès est employé avec succès pour combattre les malaises subits : spasmes, vapeurs, mauvaises digestions, etc. Une demi-cuillerée à café dans une infusion chaude.

Pliants : Galeries Lilloises.

57 Années de Succès - 60 Récompenses
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS
Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE
Indigestions, Maux d'estomac de nerfs, de coeur, de tête et contre Grippe et Refroidissements.
BONNE LOTION APRÈS RASAGE, TOILETTE ET LES DENTS
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons

TRIBUNAUX

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 27 Mars 1897

Pierre Glass, caporal au 110e d'infanterie. — Abandon de poste étant chef de poste. Six mois de prison. — Cyrille-Arnould Quenlin, jeune soldat de la classe 1895, du recrutement d'Arras. — Insoumission. Acquitté. — Alfred Destainte, soldat au 127e d'infanterie. — Désertion à l'intérieur en temps de paix. Acquitté. — Eloi-Joseph Dufossez, soldat au 1er d'infanterie. Désertion à l'intérieur en temps de paix. Deux ans de prison. — Hubert Parvenille, soldat territorial de la classe 1871, du recrutement de Cambrai. Insoumission. Un mois de prison. — Francois Fernand, soldat de 2e classe au 2e d'infanterie. Vol d'objets au préjudice d'un militaire. Un an de prison. — Victor Sybille, soldat de 2e classe au 1er d'infanterie. Outrages envers des officiers et à l'occasion du service. Cinq ans de travaux publics. — Georges-Alfred William Merckel, deuxième ouvrier-mécanicien de la marine, employé à un agent de la force publique, un mois de prison ; Fred, tapissier ambulant de nationalité anglaise, cinq jours de prison ; Ivresse manifeste et publique, un *mois de prison en remplacement de cinq francs d'amende.*

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome Théâtre de Roubaix. — Solennité *musicale organisée par le Comité tourquinois* et du Tourmalet, au profit de l'œuvre du Monument à ériger à Tourcoing en septembre prochain à la mémoire des soldats français tombés sous les murs d'Anvers en 1832.

Nous savons que il y a quelques jours, annoncé à nos lecteurs qu'un grand concert était organisé pour le dimanche 4 avril prochain, au profit d'une œuvre patriotique.

Nous avons donné les grandes lignes de ce concert. Aujourd'hui, nous allons faire connaître avec plus de précision ce qu'il sera.

Nous voions en première ligne la vaillante Société si connue : Harmonie des volontaires pompiers de Tourcoing, accompagnée de toute la pléiade d'artistes que forment : 1° la Société royale des Orphéonistes ; 2° la Société royale de la Cécilienne ; 3° la Tourquinoise ; 4° la Fraternelle ; 5° la Fédération musicale tourquinoise, formant ensemble une masse de 450 exécutants, sous la direction si autorisée du maître Fernand Goubard.

Il est inutile de dire que ces sociétés ont, nous croyons, choisi un chef superflue, nous sommes trop près de Tourcoing et l'ardeur de leurs nombreux auxiliaires a trop souvent prouvé que leur chef possède les facultés connaître à nouveau.

Il nous suffira de rappeler à tous les amateurs de musique les magnifiques auditions musicales qui se donnent chaque année à Tourcoing pour les personnes de Tourcoing et environs, sous le 4 avril, le prochain, sans contredit, la plus belle et la plus grandiose qui y ait eu jusqu'à présent en notre ville.

Comme artistes nous relevons les noms de Mlle Classens, de la Monnaie ; Mlle Sonnets, pianiste, lauréat du Conservatoire ; Mlle Bailly, violoniste ; M. Dufranne, le baryton si connu à Bruxelles et dont les succès sont si considérables à Lille ; Lambert, violoniste ; Lisen, violoniste ; Parternoster, violoncelliste, Lempers, violoniste ; Deloose, violoniste ; Biangenaie, trombone solo de la Monnaie ; Godart, flûtiste ; Allard, clarinettiste ; Delhaye, cornet ; Dumoulin, hautboiste ; Dury, basson.

Quoique ne voulant pas dévoiler entièrement le secret qui nous est confié *car sa révélation ferait* perdre le charme de la délicieuse surprise qu'éprouveront les auditeurs, le dimanche 4 avril, il nous est toutefois permis, dès à présent, d'assurer que jamais programme n'a eu aussi bien composé et offert autant de diverses attractions.

Les artistes, tour à tour, se feront entendre au public charmé, dans plusieurs morceaux connus et dans d'autres inédites, des quintettes et quatuor *connus* soit par des sonates pour 2 cortes ou à vent, d'une façon hors ligne, permettront de faire connaître au public, dans toute leur étendue, les talents personnels de tous les grands artistes réunis que nous avons nommés plus haut.

A côté de cela et comme clou de la fête l'exécution de la cantate de la grande Cécilienne d'Epinay de A. Dubois et comme finale une grandiose interprétation de l'Hymne nationaux *Belge et Français*, la Brabançonne et la Marseillaise.

Nous sommes des à présent certains du succès de cette fête artistique et philanthropique, et assurer que les roubaisiens si amateurs de bonne musique prouveront, par une affluence extraordinairement nombreuse, à nos voisins de Tourcoing qu'ils comme chez eux on sait apprécier le mérite et aimer le beau. Nous rendrons du reste, en ce faisant, un juste hommage aux Tourquinoisiers au nom de la France, tout le monde doit se rappeler la charmante hospitalité lors du séjour d'une société Roubaisienne dans leur cité.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureau 7 h. 1/2, rideau 8 h. Lundi 29 mars, *Tournée Albert Chartier.* — Autorisation spéciale de l'auteur, le plus grand succès du boulevard depuis plus de 20 ans, avec le concours d'artistes parisiens. Mme Vallia, Mlle Rolly, Mlle Gaudry, MM. Mondaini, Daubry, Dauelly. — Deuxième représentation de

LES DEUX GOSSES

Pièce nouvelle en 2 parties, 6 actes et 8 tableaux, de M. Pierre Decourcelle

Représentée pour la première fois le 19 février 1896 sur le Théâtre de l'Ambigu de Paris.

PETITE CORRESPONDANCE

J. B. Roubaix. — Dans la marine, la palme équivaut à 0 m. 029. Chez les romains, elle valait toujours 0,073. Le doigt chez les Egyptiens et les Grecs valait 18 millimètres. Nous ne connaissons pas la valeur du trait *Progressons compagnons!* Par suite du décès, le bail se trouve résilié de droit — *M. C.* — Non, ce n'est pas cela.

LE FACTEUR

Etat-Civil de Roubaix

Du 28 mars

Naissances. — *Silas Tugomans, rue Regnault,* 9a. Tersynck — Emile Bollet, rue Guimol, 8 — Germaine Martin, rue de la Potennerie, 13 — Marthe Leitz, rue Carliage, 40 — Jeanne Delplanque, rue Longues-Haies, 117 — Jeanne Bels, rue d'Alma, 6. Dorsch, 14 — Alexandre Bisiaux, rue de Lannoy, 6. Bonvier, 3 — Arthur Squelbut, rue Requeurel, 190 — Edouard Delvalez, Hôtel-Dieu.

Décès — Estelle Lourdel, 1 mois, rue de Mons, 6. Orange — Léa Decouillorge, 9 ans, rue Larochefoucauld — Lorina Leblan, 48 ans, ménagère, rue de Tourcoing, 7. St-Louis, 17 — Hippolyte Gérard, 7 mois, rue Longues-Haies, 6. Roussel Bury, 2 — Virginie Calmeyn, 76 ans, ménagère, rue Darbo, 22 — Alfred Decoilignie, 5a ans, chardonneur, rue d'Alsace, 81 — Hermina Fievet, 6 mois, rue des Parreaux, 41.

Publications de mariages. — Entre : Pierre Arkuert, 21 ans, poigneur, rue du Tourcoing, cour Flipo, 15 et Marie Wymy, 20 ans, fileuse, id. — Meyerbeer, c. Couleur, 1 — Fernand Duval, 23 ans, domestique, rue Blanchemaille, 115 et Flore Duferneul, 27 ans, ménagère, id. — Ernest Dupilet, 23 ans, maçon, rue des Fossés, 17 et Alix Howart, 18 ans, ménagère, id. — Charles Vost, 23 ans, rattacheur, *rue Lagrange, 27 et Adrienne Cuvelier*, 21 ans, passementière, id. — Adolphe Decalonne, 24 ans, tourneur, rue Jean-Bart, 1 — Dumeny, 18 ans, tisseur, rue Jean-Bart, 1 — Pierre Van Hoof, 24 ans, tisseur, rue des Recollets, c. Pollet, 19 et Mathilde Smet, 24 ans, fileuse, id. — Jules Recollets, c. Pollet, 5 — Charles Dazyn, 27 ans, débourreur, rue Meyerbeer, 27 et Marie Ait, 21 ans, ourdisseuse, id. — Joseph Trequenne, 30 ans, artiste dramatique, rue Monge, 69 et Amélie Laporte, 30 ans, artiste dramatique, id. — Jean Dumez, 28 ans, tisseur, rue de la Porche, c. Brisel, 21 et Clémence Dewever, 23 ans, tisseuse, id. — Georges Doyenpont, 25 ans, homme de chapeau, rue Clauzel, 25 et Berthe Lemaire, 24 ans, soigneuse, rue de Flandre, 79 — Théodore Tourlonias, 36 ans, terrassier, rue de la Bleuse, cour Dmulinx, 8 et Mathilde Meunier, 44 ans, ménagère, id. — Eugène Pepelot, 23 ans, négociant en chaussures, rue de Lannoy, 164 et Marie Bonte, 21 ans, sans prof., rue de Lannoy, 179 — Henri Bonte, 26 ans, employé de commerce, rue de Lannoy, 179 et Louise Pepelot, 23 ans, sans prof., rue de Lannoy, 164 — Joseph Demoester, 25 ans, tisserand, rue Ma Campagne — Flamenbount, 1er Marie Dedecker, 24 ans, ménagère, rue Beranger, 21 bis — Pelleron Dumyer, 25 ans, dessinateur, rue Calmon, 27 et Mélanie Kintzinger, 24 ans, soigneuse, id. — Wegrzin, 19 ans, rue Mortier, 23 ans, employé de commerce, rue Fosses-aux Chênes, 86 et Léontine Jacquart, sans prof., rue St Antoine, 11 — Arthur Lagrange, 22 ans, ouvrier brasseur à Roubaix et Domitile Vandestock, 21 ans, boîteuse à Lorcq — Fédérico Dubamel, 38 ans, cordonnier, sans profession, rue Jean-Jaurès, 19 et Bonnet, 19 ans, ménagère à Tourcoing.

Georges Lecrin, cordier à Roubaix et Silvie Chavarel, serviable à Roubaix, Hippodrome — Alfred Vivant, 29 ans, teinturier à Roubaix et Elise Kimpe, 26 ans, journalière à Tourcoing — Audée Nerpont, 30 ans, architecte de la ville de Paris, à Paris, VIe arrondissement et Jeanne Mollissoons, sans prof. Grande Rue, 30 — Louis Lambert, 26 ans, apprêteur, rue Blanchemaille, c. Devienne, 2 et Mathilde Bourcart, 25 ans, doublonne, rue d'Arcole, 1 bis. 2 et 4 — J. B. Coussaert, 21 ans, tisseur, rue Guimonte, c. Sist. et Eulalie Dumasure, 20 ans, ourdisseuse, rue Guimonte, 2 — Pierre Dubos, 24 ans, trieur, rue Lacroix, 157 et Marie Spilers, 22 ans, piqueuse, rue Drouet, 1 — Louis Herbaut, 20 ans, forgeleur, rue Jean-Jaurès, 220 et Sophie Mouny, 21 ans, boîteuse, rue Vallon, c. Chevalier, 10 — Louis Salbert, 23 ans, mécanicien, rue Vieille-Lille, 5 et Marie Lebaubain, 20 ans, ourdisseuse, rue St Laurent, c. des Jumeaux — Albert Henry, 21 ans, rattacheur, rue Neuve et Aimée Vilrant, 23 ans, boîteuse rue des Fossés — Jules Dassonville, 30 ans, fondeur à Comines, avant à Roubaix et Zélie Martel, 29 ans, sans prof., Mouvx — Louis Delestre, 21 ans, apprêteur, 27 rue Lamartine, 27 et Alphonsine Hallé, 22 ans, *lumerande, rue du Tilleul*, 27.

Etat-Civil de Tourcoing

du 27 mars

Publications de mariages (suite). — Entre : Adolphe Boyard, 23 ans, journalier et Marie Pecqueur, 36 ans, servante — Louis Sélouse, 28 ans, peigneur et Marie Carette, 22 ans, soigneuse. — François Hannotte, 24 ans, journalier à Gatinois et Marie Jacquin, 20 ans, sans prof. — Edmond Vandebergue, 25 ans, rattacheur et Pauline Salembier, 25 ans, journalière — Charles Gevaert, 24 ans, magasinier et Apolline Lounge, 31 ans, fileuse. — Edouard Choquet, 25 ans, tailleur et Clara Vanaerde, 23 ans, dévideuse — Emile Dujardin, 21 ans, employé de commerce et *Philomène Pouple*, 21 ans, sans prof.—*Carlos* Hutin, 27 ans, fileur et Juliette Lordian, 30 ans, dévideuse — Victor Leroy, 24 ans, domestique et *Juliette Breyer*, 22 ans, servante — Charles Emilleur, 37 ans, chauffeur et Florine Cuenat, 34 ans, journalière — Henri Vallin, 25 ans, commis des postes et Angèle Elie, 25 ans, modiste — J.-B. Duflieul, 26 ans, canotier et Philomène Dekeyser, 25 ans, soigneuse — J.-B. Vanmerhaeg, 28 ans, tisserand et Eugénie Hassoun, 25 ans, doublonne. — Abel Villain, 28 ans, employé au chemin de fer et Clémence Leclerq, 22 ans, sténotypiste.

Mariage. — Louis Hermans, 50 ans, mouleur et Alix Devaux, 46 ans, canetière.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 27 mars 1897.

La Bourse a été assombrie par le départ du prince heritier de Grèce pour la frontière et par les nouvelles qui courent sur les marchés étrangers, apportant de partout des cours en baisse.

Le 3 0/0 a retrogradé de 10f. 50 à 102f. 30.

Le 3 1/2 0/0 de 106.35 à 106.10.

La Rente serbe 4 0/0 se maintient, très soutenue, à 65.30. Les recettes de douanes (*non compris le prélèvement de l'Obet et du timbre*), revenus faisant partie de cous qui sont affectés au service de la Dette serbe 4 0/0 unifiée, se sont élevées en 1896 à 6,847,315 francs contre 6,807,724 francs en 1895.

Le Crédit foncier, dont l'assemblée générale aura lieu le 1er avril, est à 668. Ses obligations ont été couramment traitées. Dans tout le groupe ce sont les foncières 2.80 0/0 1895 qui nous paraissent les plus avantageuses.

Le Comptoir National d'escompte s'est maintenu fermement à 565.

Le Crédit Lyonnais a été ramené de 765 à 750 par le détachement de son coupon de 15 fr.

La *Société Générale est recherchée à 516, d'abord, en vue des coupons d'avril, ensuite en raison des bénéfices qu'elle doit réaliser dans le trust de valeurs industrielles russes tout récemment créé par elle.*

L'action du Rio Anno Pirmeiro est relevée sur ses plus bas cours, mais il semble que son prix est loin d'être en rapport avec les résultats obtenus par l'exploitation de ce quartz aurifère. Le droit d'attendre de son nouveau bloc à potasse. On sait que le dividende de l'exercice 1896 sera de 60 fr. par action.

Leur caractère de valeur municipale et de tout repos rassurera l'extrême lassitude de plusieurs sur les Délégations unifiées de la Compagnie Centrale *française d'Electricité et de Force.*

L'élévation du revenu qui est de 25 fr. net et la sécurité qu'offre l'entreprise, assurent aux Obligations de la Compagnie Centrale des Allumettes une clientèle de plus en plus nombreuse.

Les dernières nouvelles qui nous parviennent de la Mare-Louis confirment ce que nous avons dit récemment, à savoir que l'installation s'achève en ce moment, et que la mise en marche définitive de l'exploitation est prochaine.

Les Chemins Français sont demandés.

CONNAISSANCES UTILES

Comment il faut dormir

Après avoir fait de longues expériences, M. Wilhem Eischer, dans la *Revue Scientifique*, déclare que la façon de dormir qui procure le plus de repos et le plus sûrement le repos intellectuel, est d'avoir la tête aussi basse, sinon *plus basse que les pieds, ce à quoi on arrive* en vue on supprimant préalablement d'abord les oreillers, puis en les mettant sous ses pieds.

Cette attitude jouit, paraît-il, d'une vertu curative remarquable *contre les états asthéniques et* nerveux, voire les varices, le rein flottant, les maladies du poumon au début, etc., s'en trouveraient fort bien.

Bonhomme FRANKLIN.

Avis aux Cyclistes

Le Soulier-Sport d'une seule pièce et sans couture à semelle d'acier, brevetés s.g.d.g, se vend à moitié prix sans se solidarité et sa légèreté, se vend :

Aux 100,000 Paires de Chaussures

20 ter, Grande-Place, ROUBAIX

VINS VIEUX DE BORDEAUX (Médoc)

Expédiés directement de la propriété avec faculté de refus à l'arrivée : 110, 120, 140, 150 francs la pièce (225 litres) rendu franco gare destinataire. Médailles d'argent : Paris, Anvers, Lyon, Bordeaux. — Echantillons gratuits. Emeric, *Château La Croix*, Blaye-Bordeaux. Représentants demandés.

Le députaté le plus prompt et le plus sûr est le *Sirop de Boyfeot iodé de Grimault et Cie* employé depuis 35 ans pour combattre, chez les enfants lymphatiques, la mollesse des chairs, les gourmes, l'inflammation des glandes du cou, etc. La raison de son efficacité, le *Sirop de Grimault et Cie* a été inscrit au Codex français et autorisé officiellement en Russie, en Italie, en Espagne, en Portugal, etc.

Un secret qui n'en est pas

Dans le but de gagner en chaire, avantages leurs formes et aimi devenir plus belles, de nombreuses actrices font usage de l'Emulsion Scott. La raison pour laquelle elles préfèrent cette préparation à toute autre, c'est que sachant de quelle richesse nutritive est doué l'huile de foie de morue elles connaissent aussi l'impossibilité de la prendre à l'état naturel, à cause de sont goût écœurant. Dans l'Emulsion Scott, on ne sent pas le goût de l'huile de foie qu'elle contient et cependant on en a tous les bénéfices sans éprouver aucun trouble digestif. Les avantages que l'Emulsion Scott possède sur l'huile de foie de morue sont tellement nombreux qu'il *faudrait un long article scientifique pour les* énumérer.

En un mot, si vous êtes maigre, anémique, faible, sujet aux refroidissements, pâle ou dans un état de déchéance vitale, l'Emulsion Scott vous fera plus de bien qu'aucun autre remède. Essayez et vous verrez !

En vente chez J. Delouche, ph. 2, pl. Vendôme Paris, et toutes pharmacies. — 5 fr. 50 le flacon; 3 fr. le demi.

DÉPURATIF du Dr JACKSON

VICES du SANG, DARTRES, ULCÈRES, PLAIES, ECZÉMAS, RHUMATISMES.

Ce remède au fatigue pas l'estomac et cependant, on prend sans dépôt et sans perte de temps, les affections les plus rebelles et l'on est employé. Prix de Flacon 5.

LA POMMADE JACKSON

guérit les Boutons, Dartres, Eczémas, Ulcères Varices, Plaies, Brûlures qui ont résisté toutes les autres Pommades. — Pot : 2 fr. 50.

Dépots : Coliveur, pharmacien, Roubaix. Bruneau, pharmacien, Tourcoing.

POMMADE

ANTIDARTREUSE

La meilleure, et la plus recommandée contre Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les pellicules, la pelade.

2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.

M. VANDENDRIESSCHE

MÉDECIN-PHARMACIEN

LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée

AVIS IMPORTANT. — Toutes les pommades, tous les onguents, sans exception sont nuisibles pour toutes les plaies, surtout pour les Ulcères Variqueux, et ce, pendant des années ; les « soi-disant guérisseurs » et de leurs détractrices inutiles ou dangereuses.

Consultation pour les maladies de la Peau tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

Cyclistes !

Tube désinfection, depuis . . 0.20
Pinceaux d'intérieur, depuis . 0.20
Grelots avertisseurs, depuis 0.35
Etuis de réparations, depuis 0.45
Sacoches, depuis 0.65
Pompes de pneumatiques, d. 0.85
Lanternes, depuis 0.45
Costumes de Cyclistes, dep. 19.95
Chaussures de Cyclistes pour hommes, depuis. 9.90
et pour dames, dep. 7.45 etc., etc.
Tous les articles de Cycles
AUSSI AVANTAGEUX dans le très important rayon d'articles pour Cycles des Galeries Lilloises, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.
Maison EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE
Preuves offertes à quiconque en doute.
Demander le catalogue complet qui paraîtra sous peu de jours.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 27 MARS 1897

Disponible, sucre 88° premiers jets, 29,00 à 29,50, disp. 88°, 29,00 à 29,25 ; Ecaux ; Mélasse, 21 à 22 ; Sucre 88°, sucre 88°, 29,00 à 29,50 ; Mélasse, 0.21 à 0.22 ; Potasse brute, 29,00 ; Raffinées, 29,00 ; Nor 88°, 29,00 ; id. vieux sucre, 29,00 ; cossettes chicorées lavées, 29,00 ; non lavées, 16.75.

Prime tre q. 100 kil. 28.50 à 29,00 ; 2e q. 27.50 ; Blanc q. 90 k.m. 17.25 à 29,00 ; 2e q. 16.75 ; id. q. 10 k.m. Sucre 88 29,00 à 29,00 ; Encouragement 60 kil. 11,00 à 11.50 ; Avoine tre qual. 17,00 ; id. 2e qual., 16.50 à 00.

RÉPERTOIR DE VALENCIENNES

Sucre français 117,312 sacs ; sucre étranger, 66 sacs.

AVIS PARTICULIER

Rien encore comme affaire et il ne peut en être autrement dans la veille du vote de la loi accordant des primes à l'exportation.

Le Senat a fini à limiti la discussion et d'ici à ce que la décision soit prise, il ne peut plus être question de nouvelles transactions en sucre, car acheteurs et vendeurs préfèrent attendre avant d'agir.

La cote officielle de notre bourse donne les cours suivants : Sucre roux disponible base de 88°, les jets sans affaires et fr. 24,50 et fr. 25,00 pour les sucres de 2e et 3e jets. Les mélasses conservent le prix de fr. 0,21 c. le kilo pour le marché à terme.

Le Gérant : E. DUGARDIN

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

Feuilleton de *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 36

LE DERNIER AMOUR

DE

HENRI IV

PAR

H. GOURDON DE GENOUILLAC

Le prince n'éprouva pas de la colère, mais un profond sentiment d'écœurement. Non seulement le roi, son oncle, conspirait sans cesse contre son honneur de marié, mais il ne craignait pas de mettre tout en œuvre pour en arriver à ses fins et ne pouvant parvenir à détourner l'honnête Charlotte de ses devoirs, il allait jusqu'à employer les moyens extrêmes.

Ce roi, s'il n'avait eu l'excuse d'une passion sénile, n'abusait-il pas étrangement de son autorité contre ceux-là même qu'il eût du protéger entre tous.

— C'est Sa Majesté qui vous a chargé de me transmettre cette communication ? demanda Condé à Virey.

— Oui, Monseigneur et Sa Majesté paraissait attacher une grande importance à ce que la commission fut promptement faite.

— Oui, fit ironiquement Condé, Sa Majesté est pressée.

— Je le crois.

— Il faudra cependant qu'elle s'armé quelque peu de patience; une affaire semblable ne peut se traiter sur l'heure.

— Oui ! fit Virey tout surpris, Monseigneur consentirait à...

— Je n'ai pas dit cela, mais en pareille occurrence, il faut réfléchir avant de prendre un parti, quel qu'il soit.

— Oh ! certes.

— En attendant, mon cher Virey, vous allez retourner au Louvre, vous voudrez bien dire à Sa Majesté que vous m'avez vu, que vous m'avez transmis ce qui faisait l'objet de votre visite et que j'aurai l'honneur de donner demain ma réponse au roi.

Virey se disposa à ressortir tout à coup, il se ravisa.

— Mais, Monseigneur, dit il avec un certain embarras, si Sa Majesté me questionne à l'effet de savoir de quelle façon Votre Altesse a reçu sa communication, que faut-il répondre ?

— Vous lui répondrez ce qui est, que j'ai entendu ce que vous me rapportez de la part de sa majesté avec toute le respect qui convient pour tout ce qui émane de la volonté du roi.

— Oui Monseigneur, fit Virey en s'inclinant.

Et cette fois, il partit.

Virey était non seulement le secrétaire, mais aussi le confident du prince, et il le connaissait trop pour ne pas comprendre que son maître *l'eut bien répondu cyniquement ce qu'il désirait* qu'il fut rapporté au roi, mais qu'au fond, il lui avait soigneusement caché la véritable impression qu'il avait ressentie.

— Il y a quelque projet en tête, cela est probable, *mais jamais je ne consentirai à croire* qu'il accepte ainsi de gaité de cœur l'offre de divorcer.

Revenons au prince.

On suppose bien que s'il avait conservé tout son calme en écoutant la singulière proposition du roi, ce n'avait été qu'en raison d'un effort de volonté, bien qu'il eut toute confiance dans le dévocement à sa personne de